Ministère de la Culture

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que la ferme sise 10, Veinerstrooss à Putscheid se caractérise comme suit :

La ferme (GEN) est implantée de manière isolée au lieu-dit « oben in Langert » sur le CR322 reliant Kautenbach à Vianden. En 1965 la mairie a été érigée à côté et les deux immeubles restent jusqu'à nos jours les seuls à cet endroit, appartenant à Putscheid, mais situé à environ 1,5 km en-dehors de la localité.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, et surtout lors de la Bataille des Ardennes en hiver 1944/45, le village de Putscheid a connu beaucoup de dommages. En La ferme (GEN) est implantée de manière isolée au lieu-dit « oben in Langert » sur le CR322 reliant Kautenbach à Vianden. En 1965 la mairie a été érigée à côté et les deux immeubles restent jusqu'à nos jours les seuls à cet endroit, appartenant à Putscheid, mais situé à environ 1,5 km en-dehors de la localité.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, et surtout lors de la Bataille des Ardennes en hiver 1944/45, le village de Putscheid a connu beaucoup de dommages. En effet, toutes les maisons été touchées, dont la maison de la famille Miller. Faute de place pour (re)construire la ferme, la famille a alors construit cette toute nouvelle ferme sur un terrain localisé en-dehors du village. En attendant que la maison soit finie en 1948, la famille a été logée dans des baraques (Notbehausungen) que l'Etat a fait construire à Walhausen et Hosingen (LHU/SOC)¹.

L'ensemble de la ferme, qui a donc été érigé dans les années 1940, est d'une taille assez impressionnante. Elle se compose d'une maison d'habitation flanquée à sa gauche par des annexes agricoles. Ces dernières sont légèrement plus basses que la maison et implantées dans le même alignement. L'accès à la grange se fait par un corps implanté en retour d'équerre de façon à ce que la ferme former un petit L (TYP). À droite la maison est flanquée d'une autre maison d'habitation, érigée en 1971, qui ne présente pas de valeur architecturale ou historique spécifique.

La maison d'habitation est érigée dans le style de la reconstruction (Wiederaufbau), un style typique pour la période des années 1940/50 au Luxembourg. Ce style traditionnaliste reprend partiellement les méthodes de construction et les caractéristiques stylistiques des siècles précédents, comme par exemple le gabarit, les proportions des plein et des vides des façades, la construction en pierre ou en schiste ou encore des encadrements de baies (bien que beaucoup plus massif que les originaux). Il s'agit d'un style presque unique pour le Grand-Duché, puisque que dans les pays voisins on construisait à cette époque plus moderniste (PDR/TLP).

¹ Informations reçues par Mme Miller lors de la demande de protection du 16 février 2021.

La maison a été érigée avec des pierres locales et des pierres de taille pour les encadrements de la façade principale (TLP). Cette dernière s'élève sur deux niveaux et se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. L'entrée centrale présente un encadrement à ébrasement en arc segmentaire avec une clé de voûte (AUT/PDR). Les encadrements des fenêtres sont également en pierre de taille, simples, rectangulaires avec un simple appui. La toiture présente une croupette (avant la construction de l'autre maison elle en avait deux.) La façade postérieure présente un niveau en plus. Il s'agit du niveau de la cave qui, dû à la pente du terrain, n'est pas enterré. Les ouvertures de cette façade ne présentent pas d'encadrements et leur disposition est plus irrégulière que celle de la façade principale.

Du côté de la rue, les étables qui sont érigées en blocs de ciment, sont semi-enterrées. Les ouvertures, qui sont presque carrées présentent des légers encadrements en enduit. Le portail de la grange en hauteur (Hochscheune) est accessible par une légère rampe/pente (comme une « Scheierbreck ») ce qui est une reprise d'un élément très typique de l'architecture rurale de l'Oesling (TLP). À l'arrière, l'accès se fait de plain-pied, dû à la légère pente du terrain. Sur ce côté les ouvertures sont simples, sans encadrements. Les fenêtres pour éclairer et aérer les étables présentent des châssis avec des divisions en métal, très fins, caractéristique pour cette période de construction. Les portes d'accès sont en bois, surmontées par des impostes. Des ouvertures rectangulaires qui donnent accès à la grange, sont fermées avec des panneaux en bois (certaines de ces ouvertures ont été murées partiellement et des châssis de fenêtres ont été installés). En général, les dispositions des façades des annexes sont très bien proportionnées et harmonieuses (AUT/PDR).

A l'intérieure, la maison d'habitation a gardé ses structures bâties et divers éléments de finition tels que l'escalier en terrazzo, la rampe de l'escalier en bois, des portes en bois et divers revêtements de sol en bois. Tous ces éléments sont typiques pour leur période de réalisation (AUT/PDR).

La ferme est un témoin (local) de l'époque de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. En outre, elle est tout à fait caractéristique de ce style architecturale puisqu'elle reprend des formes historiques et des matériaux typiques pour la région. Par son impressionnante taille, sa qualité architecturale et son authenticité l'immeuble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères remplis: authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), typicité du lieu ou du paysage (TLP), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COSIMO émet un avis majoritaire favorable pour un classement en tant que monument national de la ferme sise 10, Veinerstrooss à Putscheid (no cadastral 168/858). 9 voix pour un classement, 1 voix pour inventaire supplémentaire.

Présent(e)s: Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Sala Makumbundu, Anne Greiveldinger, Paul Eilenbecker, Claude Schuman.

Luxembourg, le 22 septembre 2021